



SG/097/2011

Paris, le 1er juin 2011

Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National des Affaires
Culturelles

12, rue de Louvois
75002 PARIS

tel 01 40 15 51 31
fax 01 40 15 51 35
snac-fsu@culture.gouv.fr

Monsieur Pierre Hanotaux
directeur de cabinet
ministère de culture et de la
communication
3, rue de Valois
75033 Paris cedex 01

Objet : demande de communication de deux documents concernant le CNC

Monsieur le Directeur de cabinet,

Par lettre du 12 octobre 2010, vous avez diligenté une mission d'audit de la direction du patrimoine cinématographique du CNC.

Cette demande d'inspection émanait de la Présidente du CNC faisant suite à des demandes récurrentes de la section locale du SNAC-FSU qui dénonçait de multiples dysfonctionnements et des départs d'agents en situation de souffrance.

Ce rapport a été remis à la présidence du CNC en février dernier. A ce jour seules les préconisations ont été rendues publiques.

Nous vous demandons communication de ce rapport. En effet, nous considérons légitime et nécessaire de disposer de ce document afin de prendre connaissance du diagnostic qui a permis aux inspecteurs de formuler quatorze préconisations. Ces préconisations rédigées de manière nécessairement synthétique et parfois abrupte ne permettent pas de prendre la pleine mesure des problématiques à traiter de manière durable et des actions préventives ou curatives à mettre en place pour mettre fin aux situations de souffrance au travail.

Par ailleurs, les inspecteurs ont rédigé une note d'urgence à votre attention concernant des problèmes de sécurité particulièrement préoccupants constatés sur le site.

Ce document n'ayant pas fait l'objet d'une communication aux élus CHS du CNC, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre cette note ainsi que la liste des actions entreprises ou à entreprendre pour remédier à ces anomalies graves susceptibles de mettre en danger le personnel, les collections et les infrastructures.

Dans l'éventualité, où vous ne souhaiteriez pas répondre favorablement à ces deux demandes, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous en exposer les motifs.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur de cabinet, mes salutations syndicales

Frédéric MAGUET
secrétaire général